



Les Archers de la Rance
ont le plaisir de vous inviter
à leur concours Salle **2X18m (4 départs)**
Salle de sport de Saint-Jouan des Guèrets.



Les Samedi 23 Octobre et Dimanche 24 Octobre 2021
Parcours fléché dans la ville à partir de l'église

Horaire de départs :	Samedi Après-midi	Samedi Soir	Dimanche Matin	Dimanche Après-midi
Ouverture du greffe :	13H00	18H30	08H00	13H30
Inspection du matériel :	13H30	19H00	08H30	14H00
Entraînement à la distance de tir 20 min :	13H40	19H10	08H40	14H10
Début des tirs :	14H00	19H30	09H00	14H30

Proclamation des résultats Dimanche vers 17h00.
Rythme de tir AB/CD en volée de 3 flèches.

Les clubs sont invités à répartir leurs archers sur l'ensemble des départs ; un maximum de 6 archers sera possible pour un même départ. De plus, un départ insuffisamment sollicité pourra être annulé.

TENUE : Tenue blanche ou de club souhaitée ; chaussures de sport obligatoires.

Licence ou Passeport avec photo ou pièce d'identité avec le certificat médical sont exigés pour participer au concours.

BLASONS :

Ø80 Arc classique : poussins.

Ø60 Arc nu : cadets.

Arc classique : benjamins et minimes.

Ø40 Arc nu : juniors et seniors

Arc classique : cadets, juniors et seniors.

Ø40 Trispots verticaux arcs à poulie : cadets, juniors et seniors, arc classique ou arc nu sur demande.

ENGAGEMENT :

(((Séniors : 1 départ : 9€, 2 départs : 16€, 3 départs : 21€, 4 départs : 24€.

(((Benjamins-Minimes-Cadets-Juniors : 1 départ : 7€, 2 départs : 12€, 3 départs : 15€, 4 départs : 16€.

Inscriptions prises par ordre d'arrivée avec chèque d'accompagnement et bulletin d'inscription dûment remplis : Chèques à l'ordre des Archers de la Rance.

RECOMPENSES :

a) Individuel : aux 3 premiers de chaque catégorie ; (médaille pour les jeunes et bourriche d'huitres pour les adultes).

b) Equipe : remise de coupe à la première équipe de chaque catégorie.

BOISSONS ET RESTAURATION : (sauf interdiction municipale ou préfectorale le jour du concours) :

Dans la salle : boissons, sandwiches et gâteaux emballés achetés.

A l'extérieur (sur le pas de tir extérieur) : frites, galettes-saucisses, saucisses-frites.

MESURES SANITAIRES

-En vertu du protocole sanitaire en vigueur, toutes personnes de plus de douze ans souhaitant avoir accès à la salle devra être en possession d'un pass sanitaire : (soit un schéma vaccinal complet, soit un test PCR ou antigénique de moins de 72 h, soit un certificat de rétablissement de la Covid-19). Un contrôle sera effectué à l'entrée.

-Le port du masque ne sera pas obligatoire.

-Les spectateurs debout devront respecter une distanciation physique d'un mètre.

-Du gel hydro-alcoolique sera disponible à multiples endroits.

-Les médailles seront proposées aux compétiteurs afin de se les attribuer individuellement.

-Lors de la restauration ou de la prise de boissons, les personnes veilleront à ne pas créer de phénomènes d'engorgements et de brassages de population.

-D'autres mesures pourront être envisagées le jour du concours suite à d'éventuelles nouvelles mesures gouvernementales, par arrêté préfectoral ou municipal.

**Au Plaisir de vous accueillir.
Sportivement Vôtre.**



